



Vœux 2026

DANS L'AUBE, LE PCF APPELLE À L'ENGAGEMENT ET AU RASSEMBLEMENT POPULAIRE

À l'occasion de la cérémonie des vœux de la fédération de l'Aube une soixantaine de personnes étaient réunies. La secrétaire départementale du Parti Communiste, Camille Lainé, a livré une analyse lucide de la situation internationale, nationale et locale. Un discours résolument tourné vers l'action, appelant à la mobilisation populaire, au rassemblement à gauche et à l'engagement face aux crises et aux dangers actuels.

PAR LDA

Une année chargée en perspective :

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte international d'une gravité exceptionnelle. Plus de soixante pays sont aujourd'hui touchés par la guerre. Face à cette situation d'urgence, la secrétaire départementale du PCF de l'Aube a appelé à refuser toute résignation. Elle a condamné avec force l'intervention militaire des États-Unis au Venezuela et l'arrestation du président Nicolás Maduro, dénonçant une violation du droit international et une politique d'ingérence visant l'accaparement des ressources. Pour les communistes, une conviction s'impose : seuls les peuples eux mêmes peuvent décider de leur avenir, et c'est pour cela que la mobilisation est indispensable.

Elle a également interpellé la France et le président de la République, estimant que notre pays doit redevenir une force active pour la paix, exiger le respect du droit international et des résolutions de l'ONU. La situation en Palestine a été rappelée, tout comme les mobilisations locales menées dans l'Aube en solidarité avec les peuples palestinien et vénézuélien. Sur le plan national, les raisons de s'engager ne manquent pas. Dérèglement climatique, politiques d'austérité et budgets sacrifiant la santé et l'éducation nourrissent une inquiétude profonde dans la population. Dans l'Aube, le désert médical, la situation de l'hôpital de Troyes, les menaces sur la maternité de Romilly ou encore les fermetures d'entreprises illustrent les conséquences concrètes des choix politiques libéraux. Face à cela, les communistes de l'Aube entendent amplifier les mobilisations, proposer des alternatives concrètes et se tenir, partout, aux côtés des salarié·es et des habitant·es.

Rassemblement et mobilisation populaire :

Loin du découragement, ce discours a mis en avant la force de la mobilisation populaire. À l'image des luttes sociales, écologistes et démocratiques en France et dans le monde, l'engagement collectif reste le moteur du progrès. Le rappel des 90 ans du Front populaire prend ici tout son sens : les conquêtes sociales n'ont jamais été offertes, elles ont été arrachées par la lutte.



Les vœux de la fédération de l'Aube du PCF samedi matin

C'est dans cet esprit que s'inscrit le travail engagé en vue des prochaines élections municipales. À Troyes, Romilly-sur-Seine, Saint-André-les-Vergers, La Chapelle-Saint-Luc, des dynamiques de rassemblement de la gauche et de démarches citoyennes sont en construction. Camille Lainé a affirmé que le PCF y prend toute sa part, convaincue que l'union, malgré les débats et les difficultés, est la seule solution responsable pour proposer une alternative fondée sur la justice sociale, la solidarité et la démocratie. Face à une droite installée de longue date et au danger de l'extrême droite, l'appel est clair : s'organiser, s'engager et lutter. « Celui qui combat peut perdre, celui qui ne combat pas a déjà perdu ». Une invitation à faire de 2026 une année de mobilisation et d'espoir !

CONTINUER À FAIRE VIVRE NOTRE JOURNAL : UN COMBAT À MENER ENSEMBLE

Pierre Mathieu s'est adressé directement à nous, lectrices et lecteurs, pour rappeler que l'avenir de *La Dépêche de l'Aube* dépend avant tout de notre engagement. Dans un contexte de grandes difficultés pour la presse progressiste, fragilisée par la concentration des médias et la hausse des coûts, le journal ne peut compter que sur nous pour continuer à se diffuser et à vivre.

Se réabonner, proposer l'abonnement autour de vous, convaincre de nouveaux lecteurs, soutenir financièrement le journal : chacun de ces gestes est décisif. Il a aussi chaleureusement remercié les militantes et militants qui, chaque semaine, mettent le journal sous bande et celles et ceux qui participent à sa rédaction, appelant d'autres à venir renforcer cet engagement collectif indispensable.

Parcoursup

LA LOTERIE RECOMMENCE !

Le 19 janvier, on célèbre les 8 ans de Parcoursup... Tous les ans, les lycéennes et lycéens laissent leur avenir et leurs études supérieures entre les mains d'un algorithme : Parcoursup. Il génère chez les lycéennes et lycéens de l'anxiété : listes d'attente, délais de réponse, incertitudes sur leur avenir.

L'opacité de son fonctionnement et les paramètres fixés par les formations ne permettent pas aux lycéennes et lycéens de comprendre le refus de leurs dossiers. Les dysfonctionnements complexifient les démarches. En phase principale, la majorité des candidats ne reçoit pas de proposition satisfaisante : de nombreux candidats acceptent des formations qui ne correspondent pas à leurs projets.

L'injustice est là : la sélection opérée par Parcoursup aggrave les inégalités sociales. La plateforme encourage par son fonctionnement la concurrence entre les établissements et entre les élèves. Les inégalités territoriales, sur lesquelles s'opère le système de notation des établissements, aggravent les inégalités de traitement entre les élèves des lycées prestigieux et souvent privés et les élèves des classes populaires. La répartition inégale des établissements du supérieur sur le territoire renforce cette exclusion. L'origine de toutes ces inégalités ?

La baisse des budgets et la casse de l'enseignement supérieur à travers des décennies de politiques européennes et libérales. La dégradation du service public et le manque de places à l'université ont justifié la création de plateformes de sélection et ouvrent une brèche à l'enseignement supérieur à but lucratif. Le désinvestissement du service public renforce les écoles privées, précarisant les jeunes et favorisant le capital financier.

Le Service public de l'orientation doit répondre aux aspirations des jeunes et mettre fin à toutes les discriminations d'orientation. Ce service public doit aussi favoriser la réorientation des jeunes en leur offrant l'opportunité de découvrir les autres formations. Il vise à mettre fin à la sélection et à pousser la planification des formations en fonction des besoins de la société. Ce Service public de l'orientation concerne les lycées généraux et technologiques, ainsi que les lycées professionnels et agricoles.

LDA

L'HUMEUR

DE GISELE MALVAL

CIRQUE

Néron était persuadé d'être un artiste de génie et, devenu empereur, n'hésitait pas à chanter et danser en public dans un théâtre, et, à Rome comme à Olympie, malheur à celui qui partait avant la fin du spectacle ! Trump, lui, est persuadé d'être un génie politique et d'avoir le droit de devenir, pour la gloire des USA, le Maître du Monde. Il prend du plaisir à humilier et harceler un chef État européen, mais se montre très conciliant, finalement, avec les tortionnaires iraniens qu'il avait pourtant menacés de sanctions épouvantables. Bon. L'humanité ne déçoit jamais dans sa variété infinie de spécimens plus ou moins aboutis. Et certains se mettent même dans la roue de ces illuminés pour leur complaire. En tête, G. Meloni qui n'a pas résisté le 15 janvier à copier les assauts de l'ICE : rues bloquées autour de la gare Termini de Rome, hélicoptères, chiens, policiers surarmés ; bilan : des centaines d'identifications, quelques interpellations, quelques arrestations. Tout ça pour ça. Mais Trump a dû apprécier la bonne élève.

Et en France ? Le magazine allemand Der Spiegel a révélé que l'administration Trump envisageait, selon l'issue du procès de M. Le Pen en appel, des interdictions de visa contre les magistrats qui doivent la juger. Bien sûr, le Département d'État US dément ; c'est pourtant ce qui est arrivé à Thierry Breton pour s'être attaqué, pour l'UE, à la régulation du numérique – chasse gardée de Musk et de Trump-. Jordan Bardella, adorateur du patriotisme économique trumpiste, ne commente pas mais a déclaré que le RN était le vrai parti pro business (on repassera pour le patriotisme culturel) ; d'ailleurs, ses eurodéputés ont systématiquement voté contre les propositions de lois améliorant les conditions de vie des travailleurs, sans parler de leur abstention, qui vaut opposition, aux droits des femmes. Trump applaudit. L'école du cirque a de beaux jours devant elle...

L'OEIL DE GLEBE



Pour bien commencer cette année

Le calendrier 2026 des communistes de l'Aube, proposé par la section de Troyes est disponible à la fédération du PCF pour la somme de 10 €. (chèque à l'ordre de ADF PCF 10)

www.aubeane.fr

Aubeane

MUTUELLE DE FRANCE

Votre mutuelle de proximité

SOLIDARITE 100% HUMAIN PAS D'ACTIONNAIRES SANS LIMITE D'ÂGE ABSENCE DE SÉLECTION

03 25 79 10 43

aubeane

TROYES 59 bd Bianqui ROMILLY-SUR-SEINE 55 Rue Gornet Bovin BAR-SUR-AUBE 157 Rue Nationale

LE DROIT DES FEMMES, LES MENSONGES DU RN

Le 17 décembre, Jordan Bardella, menteur patenté au RN, a fait craquer son vernis de respectabilité, en s'abstenant sur un vote au parlement européen visant à faciliter l'accès à des « avortements sûrs » à toutes les femmes de la communauté européenne.

Le RN se veut progressiste en France, mais il ménage ses partenaires les plus conservateurs en Europe. Ses abstentions répétées sur des textes-clés portant sur les droits des femmes en sont de flagrants témoignages. Partout où l'extrême droite est au pouvoir en Europe (comme en Italie, en Hongrie ou en Pologne récemment), les droits des femmes sont mis à mal.

Le RN se trouve très souvent pris à défaut sur les initiatives européennes de lutte contre les inégalités hommes/femmes. Faisons la revue de détail de leurs impostures.

Le 17 décembre 2025, l'abstention de Jordan Bardella sur l'IVG rappelle les mensonges permanents du RN sur ce sujet, comme bien d'autres d'ailleurs. En 2021, Marine Le Pen proposait déjà le déremboursement de l'IVG considérant que certains avortements correspondaient à des IVG de « confort ». En 2022, par exemple, le RN s'est prononcé contre l'allongement du délai légal à l'avortement. Le 18 juin 2024, le RN s'est abstenu de voter la directive sur « la transparence pour l'égalité des rémunérations entre les hommes et les femmes ».

Avec l'extrême droite, les droits des femmes restent en cuisine. En effet, en 2023, Jordan Bardella, sous couvert de droit, n'a pas hésité, à proposer une politique nataliste pour financer les retraites. Dans la même mouture, son collègue le député RN Jocelyn Dessigny, celui qui fut déjà sanctionné pour propos sexistes à l'assemblée nationale déclara lors des débats sur le plein-emploi « Nous partons du principe qu'une mère au foyer est peut-être mieux à la maison pour s'occuper des enfants ».

En 2023, le RN s'abstient lors de l'adoption de la Convention d'Istanbul, sur « la prévention de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ».

Derrière l'instrumentalisation des discours féministes à des fins racistes, le sexisme fait toujours partie de l'idéologie conservatrice et réactionnaire de l'extrême droite. Comme si les violences faites aux femmes étaient liées à une culture, à un pays, à une religion ou une classe sociale. Considérer qu'un violeur ne peut être qu'un étranger alimente la culture du viol. Hélas, la réalité montre que c'est au sein de l'espace privé que se produisent en majorité les violences sexuelles. 82 % des viols conjugaux et 87 % des viols hors cadre familial sont commis par des hommes français. Mais ça, bien sûr, l'extrême droite ne le calcule jamais dans ce sens-là et préfère le mensonge utile de l'agresseur étranger. Le droit des femmes ce n'est pas un effet de manche électoraliste, c'est une exigence démocratique.

LES VŒUX DE L'ESPOIR ET DE LA RECONQUÊTE POPULAIRE

À Romilly-sur-Seine, la soirée des vœux organisée par la liste Ensemble pour Romilly a rassemblé près de 60 habitantes et habitants venus partager bien plus que de simples souhaits pour l'année à venir.

PAR LDA

Ce moment convivial a surtout été l'occasion, pour Fethi Cheikh et son équipe, de tracer les premiers axes de leur projet municipal, construit avec et pour les Romillons. Les premiers axes présentés émanent du travail collectif qui a eu lieu lors des ateliers à l'automne dernier.

Avant la prise de parole de Fethi Cheikh, tête de liste, les représentants locaux des partis de gauche soutenant la liste ont pris la parole : Emilie Gesnot pour le PS et Eric Auzols pour Place Publique ont expliqué l'enjeu du rassemblement à gauche pour battre la droite et l'extrême droite et ont expliqué pourquoi ils avaient fait le choix de rejoindre Ensemble Pour Romilly. Camille Lainé, responsable du PCF, parti évidemment engagé dans la démarche également, a animé la soirée. Mélanie Marcos, citoyenne engagée, à elle aussi, pris la parole pour expliquer pourquoi elle s'engage avec Fethi Cheikh ! Force est de constater que la démarche citoyenne est un pilier d'Ensemble pour Romilly : en effet, la plupart des membres sont sans étiquette. Enfin, Eric Total, conseiller municipal de gauche sortant a rappelé tout le travail déjà engagé lors de la précédente mandature et la nécessité de le continuer. Fethi Cheikh a ensuite prononcé un discours pour présenter ses vœux et décliné de manière offensive les premiers axes du programme.

Dans une ville marquée par le recul des services publics et le sentiment d'abandon, cette rencontre a résonné comme un appel à la mobilisation citoyenne. La question de la santé a été posée avec force. Face au manque criant de médecins généralistes et de spécialistes, Ensemble pour Romilly défend la création d'un centre municipal de santé, avec des praticiens salariés, afin de garantir un accès aux soins pour toutes et tous.



Un choix politique clair, à rebours des logiques libérales qui transforment la santé en marchandise.

Autre priorité : l'eau, bien commun essentiel. Fethi Cheikh a affirmé la nécessité de revenir à une gestion publique, transparente et maîtrisée, pour protéger les usagers et garantir des tarifs justes ainsi que la qualité de l'eau, le problème de « l'eau marron » étant une préoccupation essentielle des romillones et romillons. En matière de sécurité, loin des discours stigmatisants, c'est une approche fondée sur la prévention, la présence humaine et la proximité qui est défendue, avec une police municipale tournée vers la lutte contre les incivilités et le lien avec la population.

La culture a également occupé une place centrale, notamment avec la volonté affirmée de maintenir et de développer le cinéma L'Éden, équipement public indispensable à la vitalité du centre-ville. Défendre L'Éden, c'est défendre l'accès à la culture pour toutes et tous !

Enfin, cette soirée des vœux a rappelé une évidence trop souvent oubliée à Romilly : la démocratie locale ne peut vivre sans la participation des citoyens. Réunions publiques, échanges, construction collective du programme : Ensemble pour Romilly veut redonner la parole aux habitants et remettre l'humain au cœur des décisions.

ANNONCES LÉGALES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRIENNE LE CHATEAU du 08/01/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DAZY JOFFIN
Siège social : 10 Rue Charles Monginot, 10500 BRIENNE LE CHATEAU
Objet social : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail commercial ou d'habitation, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : La société DAZPHARM, Société de participations financières de profession libérale à responsabilité limitée au capital de 6 000,00 euros, ayant son siège social 40 Boulevard Napoléon, 10500 BRIENNE LE CHATEAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 977 889 617 RCS TROYES représentée par sa gérante Madame Marie DAZY. La société RJ INVEST, Société de participations financières de profession libérale à responsabilité limitée au capital de 330 112,00 euros, ayant son siège social 10 Rue Charles Monginot, 10500 BRIENNE LE CHATEAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 881650 899 RCS TROYES, représentée par son gérant Monsieur Romain JOFFIN
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf pour les cessions entre associés agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES (10).

Par décisions unanimes du 22/12/2025, les associés de la société D.P.A., SCI au capital de 1000,00 €, ayant son

siège social 1 rue du Puits 10220 DOSCHES, immatriculée au RCS de TROYES sous le n°903 362 275, ont pris acte de la démission de Mme Déborah NICOLAS de ses fonctions de cogérante et décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis, La Gérance

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES (10) du 08/01/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SIBINVEST
Siège : 24 Rue de Verdun, 10310 BAYEL
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers ;
La détention, la gestion, l'administration et l'exploitation de ces biens, notamment par leur mise en location, qu'elle soit nue, meublée, saisonnière ou professionnelle, ainsi que par la conclusion de tous baux ou conventions d'occupation,
La mise à disposition de salles de conférences, séminaires ou coworking.
La réalisation de tous travaux et aménagements nécessaires à la valorisation des biens immobiliers détenus.
La vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis terrains et droits immobiliers, en l'état ou après travaux de construction, rénovation, transformation, division ou lotissement.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : la société LS INVEST, société par actions simplifiée au capital de 3 000,00 euros dont le siège social est situé 24 Rue de Verdun 10310 BAYEL immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 994 870 673 représentée par son Président Monsieur Loïc SIBOIS.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2025 l'AGM de la société PHYTAGRI, SAS au capital de 100 000 € dont le siège social est situé 8 Impasse du Vallon 10150 MONTSUZAIN immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 794 156 802 a nommé la société W AUDIT & ADVISORY, SAS au capital de 2 000,00 € dont le siège social est situé 29 Rue du Colisée 75008 PARIS immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 808 939 185 Commissaire aux comptes suppléant en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement de M. Emilio ANTUNEZ HERNANDEZ domicilié 46 Rue de la Paix 10000 TROYES et a décidé de ne pas procéder au remplacement.

SCI DES TILLEULS

Société civile immobilière au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 Rue Saint-Antoine 10310 JUVANCOURT
485 120 380 RCS TROYES

Par décision du 31/12/2025, la société FINANCIERE JHP, société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 euros, dont le siège social est 7 rue Saint Antoine 10310 JUVANCOURT, Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 530 866 078 RCS TROYES a, en sa qualité d'associée unique de la société SCI DES TILLEULS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société SCI DES TILLEULS au profit de la société FINANCIERE JHP, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les

créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de TROYES, 134 rue du Général de Gaulle, 10000 TROYES.
Pour avis La Gérance

SARL "PRESSURAGE LAMOUREUX-CHEROT"
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €
Siège social :
27 rue du général de Gaulle -
10340 LES RICEYS
RCS TROYES 379 539 745

Par assemblée générale extraordinaire en date du 5 janvier 2026, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis, le représentant légal.

CCS 10
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social :
11 Ter Rue du 8 mai 1945,
10150 STE MAURE
801 379 835 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 14 mai 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS -Le Président

UPop

ENTRÉE LIBRE

HISTOIRES FÉMINISTES DE L'ARCHITECTURE

MARDI 27 JANVIER 2026

MAISON DU PATRIMOINE SAINT-JULIEN - LES VILLAS

18H30

STÉPHANIE DADOUR
Docteure en architecture
enseignante-chercheuse
à l'ENSA Paris-Malaquais

Upop Université Populaire

TROYES SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Les Mousquetaires

TOUS UNIS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX

Intermarché

ABONNEZ-VOUS ! : 20 € à La Dépêche de l'Aube VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

22^{ter}, avenue Anatole-France 10000 - TROYES
03 25 73 32 82 - ladepchedelaube@wanadoo.fr